



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2023/49

Chapitre 8.4 Aménagement du territoire

Objet : Demande de subvention - Programme Destination « France »

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre, à 17h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de monsieur Marc VIOSSAT, Vice-Président.

Séance du 19 décembre 2023

Date de convocation :
Le 23/11/2023

NOMBRE DE MEMBRES :
Effectif statutaire :24
(32 voix)
En exercice : 24
(32 voix)
Membres présents ou
représentés : 19
(27 voix)

Membres présents
Vote(s) pour 19
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance : Jean-
Michel TRON

Auxiliaire de secrétaire de
séance : Christophe PIANA

Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Marc AUDIER, Gérard CALVISI, Jacques BILLON-TYRARD, Christian DURAND, Georges GAMBAUDO, Christine MAXIMIN (pouvoir donné à Pierre VOLLAIRE), Michèle TETENOIRE, Bernard RAIZER, Pierre VOLLAIRE

Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Ponçon : Alain BETTI

Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : Sophie VAGINAY-RICOURT

Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voix) : Claire BARNEAUD, Joël BONNAFOUX, Carole CHAUVET (pouvoir donné à Claire BARNEAUD), Ginette MOSTACHI (pouvoir donné à Marc VIOSSAT), Valérie ROSSI (pouvoir donné à Joël BONNAFOUX), Marc VIOSSAT

Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de deux voix) : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

Personnes invitées : Stéphane RUSSO (syndicat pro)

Exposé des motifs :

Le Vice-Président rappelle le projet de requalification du théâtre de verdure située à Savines-le-Lac. Cette opération intégrée dans le plan de résilience vise à améliorer l'accueil de la clientèle de Serre-Ponçon toute l'année (ambition 3 du plan).

Une étude économique pré-opérationnelle, chiffrée à 55 000 € HT, constitue la première phase de cette initiative afin d'étudier la faisabilité de la création d'un espace « belvédère-gradins » sur une partie du théâtre de verdure, en intégrant en sous-face l'installation d'un stationnement « sous-terrain ». Elle doit s'appuyer sur des plans d'esquisses permettant de vérifier la qualité paysagère du projet avant d'aboutir à la phase APD (permis de construire).

Ce projet intègre ainsi deux objectifs principaux :

- amélioration de l'aspect paysager du théâtre de verdure à Savines-le-Lac par la réalisation de gradins avec vue sur le lac. Ces gradins avec vue vers le lac permettront d'accueillir des spectacles et compétitions nautiques ou terrestres ;
- confortement de l'accueil journalier estival sur Savines-le-Lac par la création de places de stationnement sous les gradins (ce projet semble indispensable au confortement prévu de la capacité du port de la Capitainerie).



S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon

Il pourra également être étudié l'opportunité et la faisabilité d'accueillir en sous-face un atelier dévolu à l'accueil du chantier naval (bois) proposé par le plan de résilience. Cette opération d'aménagement croise ainsi des enjeux paysagers et environnementaux, et des enjeux économiques, en devant profiter à l'ensemble des acteurs du territoire : population locale, visiteurs, usagers du lac, professionnels.

Si la Préfecture des Hautes-Alpes a porté à sa connaissance l'éventualité de crédits d'ingénierie sur le plan « Destination France », le Vice-Président expose enfin qu'après examen, seule cette étude demeurerait éligible au regard des six études prévues dans le plan de résilience. Le montant de la subvention demeurant assez limitée, il a proposé que la phase « esquisses » puisse être assumée par ingénierie interne du S.M.A.D.E.S.E.P., afin de limiter le coût de l'étude à 42 000 €TTC. La réalisation effective de travaux n'étant pas garantie à moyen terme, le syndicat mixte a en effet toute chance de ne pas pouvoir récupérer la TVA par versement du FCTVA.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté interpréfectoral n°05-2019-05-13-004 du 13 mai 2019 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La saisine des services de l'Etat en dates du 2 septembre 2022 et du 21 novembre 2022 concernant la sélection des dossiers fléchés sur le volet ingénierie du plan ;
- La délibération n°2022/52 en date du 6 octobre 2022 du comité syndical définissant les axes stratégiques pour un développement plus résilient du lac de Serre-Ponçon ;

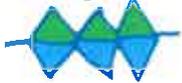
CONSIDERANT :

- Le plan « Destination France » et notamment son axe 3 « Valoriser et développer les atouts touristiques français » ;
- Que le plan « Destination France » fait écho aux axes stratégiques définis dans le cadre du plan de développement résilient de Serre-Ponçon approuvé par le Syndicat mixte :
 - o Lutte contre le réchauffement climatique ;
 - o Adaptation des infrastructures nautiques aux effets du réchauffement climatique ;
 - o Diversification de l'économie lacustre en direction d'activités moins dépendantes du niveau du lac.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 19 décembre 2023 :

- **APPROUVE** l'exposé du Vice-Président ;
- **L'AUTORISE** à solliciter les crédits du plan « Destination France » pour l'opération « Requalification du théâtre de verdure de Savines-le-Lac » conformément au plan de financement prévisionnel ci-après :

Recettes (€)		Dépenses (€ TTC)	
<u>Financements publics :</u> Etat - « Destination France » (59,5%)	25 000,00 €	Etude de faisabilité technico-économique pour la requalification du théâtre de verdure de Savines-le-Lac (gradins en belvédère et stationnements)	42 000,00 €
<u>Autofinancement :</u> S.M.A.D.E.S.E.P. (40,5%)	17 000,00 €		
Total	42 000,00 €	Total	42 000,00 €



- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette étude sous réserve de la réception de l'arrêté attributif de subvention correspondant.

Ainsi fait les jours, mois et ans sus dits
Pour extrait conforme

**Le Vice-Président,
Marc VIOSSAT**